

Le bulletin des APP

octobre - n° 63

ateliers de pédagogie personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie www.app.tm.fr

● Session de formation-accueil des nouveaux coordonnateurs APP 16-17-18 novembre 2005

Algora organise la 8^{ème} session de "Formation-Accueil" des nouveaux coordonnateurs d'APP les 16 (après-midi), 17 et 18 novembre prochains. Une première demi-journée sera consacrée à un temps d'échanges sur les conditions particulières d'exercice de la coordination d'un APP. Les thèmes abordés, ensuite, porteront sur la logique interne du fonctionnement pédagogique de l'APP, la prise en main des outils sur le site, les missions du coordonnateur, et la démarche "Qualité" initiée par la DGEFP. On compte déjà une dizaine d'inscrits, il reste donc quelques places...

Contact : celine.jacquemard@app.tm.fr ou Tél : 01.48.03.90.00

● Journées de présentation de ressources multimédias 2005-2006

En partenariat avec la Bpi, la CSI et CNERTA, Algora co-organise deux journées de présentation de ressources multimédias à la CSI de Paris :

- 14 octobre 2005, "Ressources multimédias, culture générale et histoire".
- 16 décembre 2005, "Ressources multimédias, corps humain, santé et prévention".

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles par courriel à :

m.janssen@cite-sciences.fr ou téléphone au 01 40 05 82 88
Plus d'informations :

<http://ressources.algora.org/telechargement/tel/journees05.pdf>.

● Le Portrait des APP en 2004 et les résultats de l'enquête "Ressources en ligne les plus utilisées par les APP"

sont en ligne et téléchargeables sur le site des APP, www.app.tm.fr, rubriques "Bulletin des APP on-line" et "Enquêtes".

édito

enjeu qualité

A l'exemple des deux APP de la région Basse-Normandie, présentés dans ce bulletin, de nombreux APP ont d'ores et déjà engagé un travail de fond, les amenant à revisiter leur organisation pédagogique et à renforcer leur ancrage territorial.

L'APP d'Alençon met en œuvre aujourd'hui une ingénierie pédagogique cherchant à optimiser les moyens disponibles (locaux, ressources, équipe, outils, technologies,...). Il réussit à marier la "finesse pédagogique" de la réponse apportée par les APP avec une meilleure "économie" du dispositif. Celui d'Argentan a construit un ancrage territorial fort, positionnant l'APP comme acteur des politiques économiques, sociales et culturelles mises en œuvre sur le bassin d'emploi. Il propose ses services dans le cadre de la reconversion de salariés et a développé une stratégie en direction des entreprises.

Si les équipes des APP ont, depuis l'origine, porté un regard critique sur leur activité, les conduisant à améliorer tel outil, telle procédure, tel document de suivi,... l'initiative était, à quelques exceptions près, ponctuelle et prise par chaque site. Depuis quelques années, le développement des animations régionales (19 sont aujourd'hui en activité), a favorisé la mise en œuvre d'actions collectives pour adapter et faire évoluer les pratiques, instrumenter les équipes pour améliorer le service rendu et développer leur APP et le réseau régional. Le cadre proposé par l'animation nationale permet des économies d'échelles et de moyens (outils de communication partagés, initiatives communes, actions développées en inter régional,...).

Le mouvement actuel est d'une autre nature. Il résulte de l'initiative prise, il y a maintenant deux ans, par la DGEFP, de mise en œuvre d'un programme intitulé : "une nouvelle dynamique des APP". Après un temps de réflexion collective conduit sur les fondamentaux APP, la DGEFP a publié le nouveau cahier des charges national en novembre 2004 et organisé la journée nationale du 20 janvier 2005. Cette première étape du programme a conduit à une appropriation nouvelle de l'outil APP par les acteurs concernés, tant au niveau des sites que des "institutionnels" et ouvert des perspectives de développement.

La "démarche qualité" (confirmation du label APP), pilotée par la DGEFP et qui sera mise en œuvre par les DRTEFP, va être expérimentée entre octobre 2005 et mars 2006 dans 3 régions, puis généralisée à l'ensemble des APP sur la période avril 2006 - décembre 2007. Elle va amplifier et structurer la dynamique engagée. L'enjeu n'est pas tant de sanctionner les sites que d'accompagner les équipes à mettre en œuvre les mutations nécessaires permettant ainsi aux APP de jouer pleinement leur rôle dans le contexte rénové de la formation des adultes.*

Michel Tétart

* Haute-Normandie, Aquitaine et Rhône-Alpes.

SOMMAIRE

édito	1
en région	2 à 7
«le réseau des APP de Basse-Normandie»	
en bref	7
«en Champagne-Ardenne»	
en bref	8
«en Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Aquitaine, Centre»	

Le réseau des APP de Basse Normandie

Principales caractéristiques des APP de Basse Normandie

On compte 12 APP en Basse Normandie. En 2004, 6041 apprenants ont reçu une formation, 363.736 heures de formation ont été dispensées. 59,70% des apprenants sont des demandeurs d'emploi, 24%, des salariés. Le niveau de formation est plutôt élevé, 40% niveau V, 40% niveau IV. Le projet pour 10,36% des apprenants est l'entrée en formation (préqualification, qualification), pour 41,65%, une recherche d'emploi, l'accès à un emploi par concours, pour 17,41%, un changement de secteur professionnel.

En ce qui concerne les domaines, la culture technologique de base donne le plus gros pourcentage, 43,63% ; 19,20% pour le français et 14,79% pour les mathématiques. Les formations sont plutôt de courte durée, 50,51% sont inférieures ou égales à 50 heures. Le nombre de personnes ayant bénéficié de formation à distance reste modeste : 151.

Le réseau est financé à 45,30% par la DRTEFP, 23,99% par le conseil régional, 9,53% concernent des salariés.

En 2005, la DRTEFP de Basse Normandie a souhaité redynamiser le réseau des APP afin d'offrir une offre de formation de qualité pour un public "en difficultés", en forte augmentation. En effet, la région est confrontée à une accélération du chômage des jeunes (26% en longue durée), et à leurs difficultés d'insertion, situation aggravée par une forte proportion de niveau V chez les plus jeunes demandeurs d'emploi. De plus, la dégradation du tissu économique (fermeture de plusieurs usines) a entraîné un public important de salariés en reconversion vers les APP.

Monsieur Caussade, chargé de mission à la DRTEFP et responsable de la nouvelle animation régionale, nous donne les axes de travail qu'il entend mener avec le réseau et qui s'inscrivent dans la perspective de la mise en place de la démarche nationale de confirmation de label.

Algora :

Quels sont le rôle d'une animation régionale et les actions que vous allez mettre en place pour qualifier l'offre de formation du réseau ?

M. Caussade :

En participant au Comité d'orientation et de suivi des différents APP, j'ai pu me rendre compte de la richesse du travail accompli par chacun d'entre eux et aussi des lacunes et du manque de cohérence du dispositif dans son ensemble. Les APP ne se connaissent pas, ne mutualisent pas, et ne sont pas connus et reconnus dans leurs spécificités à l'extérieur. Deuxième constat, les pratiques dans les APP sont très hété-

rogènes et des points importants comme la pratique de l'autoformation accompagnée, une réelle individualisation de la formation, sont à améliorer. Enfin, nous rentrons dans une procédure de labellisation, qui va demander une préparation préalable pour tous les APP.

C'est à partir de ces constats que trois groupes de travail ont été mis en place sur les thèmes suivants : la communication, le centre de ressources et la qualité.

En ce qui concerne le groupe communication, un travail important est engagé sur la mise en forme et l'actualisation de tous les supports de communication en intégrant les critères de la nouvelle charte graphique. Tous les APP vont être dotés d'une même signalétique sur panneau en plexiglas indiquant le lieu «APP». Des cartes de visites, des affiches, grandes et petites, à coller sur des supports externes, des chemises présentant l'APP seront mis à la disposition de chaque APP. Le livret de l'apprenant sera complètement revu.

Le groupe réfléchit plus particulièrement à la production d'une communication commerciale tournée vers les entreprises. Déjà, nous allons organiser une journée "presse" en demandant à chaque APP d'inviter des entreprises de proximité à une conférence de presse ou un petit déjeuner.

En ce qui concerne le groupe de travail sur le centre de ressources : nous savons qu'il est très difficile de

proposer une formation individualisée, en autoformation accompagnée, sans un centre de ressources digne de ce nom. Un état des lieux est en cours pour voir les besoins en centres de ressources "physiques", et aussi en formation de formateurs sur la création, la gestion d'un centre de ressources.

Enfin, nous allons avec le groupe de travail sur la qualité, préparer les APP à la labellisation en se conformant au nouveau cahier des charges.

Algora :

Quels sont les axes de développement que vous envisagez pour les APP ?

M. Caussade :

Il est certain que dans le cadre d'une politique de formation tout au long de la vie et pour mener à bien le plan de cohésion sociale, le développement du réseau passe par une offre de formation plus riche et diversifiée, accessible par le plus grand nombre dans des lieux ouverts de proximité, assez nombreux pour couvrir le territoire. Nous avons procédé à l'ouverture de cinq antennes à savoir :

- **Villedieu les Poêles**, site éloigné des organismes de formation et des deux villes de Saint Lo et d'Avranches-Granville les plus proches
- **Vimoutiers** (voir article sur l'APP d'Argentan, organisme porteur de cette antenne).
- **Aunay sur Odon et Thury**

Le réseau des APP de Basse Normandie

Harcourt, sites ouverts à la demande des prescripteurs et des collectivités.

- **Carentan**, ouvert en réponse à une forte attente dans une région du centre Manche éloignée de tous centres de formation.
- Une ouverture sur le site de **Mortain** est prévue dans les prochains mois. Parallèlement au réseau des APP, et dans le cadre du programme FORE, de nombreux P@T (Point d'Accès à la Téléformation) ont été créés (15 à ce jour, 15 autres sont prévus pour fin 2005-2006), dans une recherche de complémentarité avec les APP, qui peuvent être offreurs de formation dans leurs domaines spécifiques. Des collaborations se font également avec la région pour localiser des EPN (Espace Public Numérique) dans des P@T et offrir ainsi une offre plus complète pour un public plus diversifié.

Algora :

Y-a-t-il une politique commune avec la Conseil régional sur ce champ de formation ?

M. Caussade :

Le Conseil régional co-finance, sur son volet "Promotion individuelle" des actions de formation APP (à concurrence de 30 % pour l'année 2004). Depuis 2005, des représentants du Conseil régional participant à la plupart des COS ont engagé une réflexion sur la mise en cohérence des politiques et des pratiques entre les APP et leur propre dispositif. Cette réflexion se fait dans le respect du cahier des charges des APP.

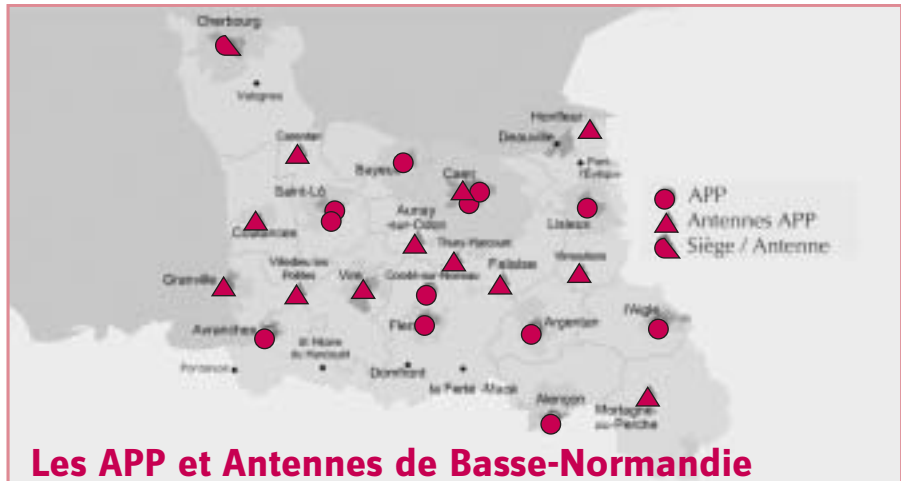
Il en est de même pour la politique d'implantation des P@T et des EPN. Les APP pourraient ainsi être subventionnés par celui-ci sur son

public. L'objectif étant de proposer un dispositif de lieux de formation de proximité complémentaires et adaptés au territoire.

Enfin, les 29 et 30 septembre, à Caen, nous avons organisé des réunions rassemblant de nombreux partenaires, (la DRTEFP, la DDTEFP, le Conseil régional Basse-Norman-

engagé depuis plusieurs années une politique de modernisation de l'offre de formation continue.

Cette politique, concertée avec le Conseil Régional, a permis le développement de la FOAD, l'implantation de 15 P@T (30 dans les 6 mois à venir), la modernisation de tous les sites APP.



die, la Mairie d'Alençon, l'ANPE, la Mission locale, le CTN, l'IRFA, l'AFPA, l'ADEFOR, l'ERREFOM, la DAF-CO) en présence de la DGEFP, représentée par Madame Nadine Kebe. La première journée a consisté à la visite de l'APP et du P@T d'Alençon, suivie d'une réunion de travail avec le CTN et le Conseil régional, au cours de laquelle le CTN a exposé le programme de modernisation de l'offre de formation continue, mise en place depuis 2000. Le 30, tous les APP ont été invités à une réunion régionale où Mme Kebe a donné des informations concernant la démarche qualité.

Algora : *Votre conclusion...*

M. Caussade :

Dans cette région bas-normande, caractérisée par une forte ruralité et une fragilité économique de certains de ses secteurs, l'Etat a

Les enjeux poursuivis répondent au souci majeur d'optimiser la qualité des prestations offertes à tous les interlocuteurs qu'ils soient apprenants, employeurs, partenaires orienteurs, collectivités territoriales, financeurs.

Les APP ont un problème de reconnaissance qui est dû en partie, à l'amalgame entretenue entre leur identité et celle de leur organisme porteur.

Il est important de mener une réflexion à ce sujet dans la mesure où la pérennité des réseaux est étroitement liée à la perception que l'on donne de cette pédagogie particulière.

La démarche APP n'est propriété d'aucun support.

Interview recueillie par christiane Oger
Contact :
bernard.caussade@dr-bnorm.travail.gouv.fr

Outils de communication

Pour rappel, les éléments de la nouvelle charte graphique nationale se trouvent sur le site des APP www.app.tm.fr, à la rubrique "outils de communication". **Les trois critères obligatoires à respecter étant la couleur, la police de caractère et le soulignement de pédagogie personnalisée.** Le reste étant optionnel : le soleil et le personnage qui figurent sur le cahier des charges. Il est possible de garder un logo régional.

Pour tous renseignements complémentaires : Céline Jacquemard, tél : 01 48 03 90 00.

Portrait chiffré de l'APP

En 2004, l'APP d'Alençon a reçu 1014 apprenants et dispensé 64413 heures de formation.
 Le niveau de formation est pour 59% de niveau V, pour 21% de niveau IV.
 44,38% des personnes sont des demandeurs d'emploi, 10% des salariés.
 Leur projet est pour 43% un changement de secteur professionnel, une promotion dans un emploi.
 27,47% se forment à la culture technologique de base, 26,76% en français, 16,53% en mathématiques.
 La DRTEFP finance à 16,95%, le conseil régional à 20,04%, 57% autres.
 79,48% des apprenants estiment leurs objectifs entièrement atteints.

Contexte général

La ville d'Alençon a subi de plein fouet l'arrêt de fonctionnement de l'usine Moulinex, avec mille suppressions d'emploi de personnes travaillant depuis "toujours" dans cette entreprise familiale pourvoyeuse, de plus, de nombreuses activités annexes. La majorité des employés étaient des femmes de 45 à 50 ans. Le commerce local a été très touché, le tissu industriel s'est considérablement appauvri pour devenir pratiquement inexistant. Localement, Alençon est une zone enclavée, avec peu de réseau de transport ; celui des bus, en nombre restreint et avec des horaires très réduits, ne permet pas aux habitants des alentours de se déplacer facilement ; ajouté à cela, une mentalité plutôt grégaire et des habitudes de rester au pays. Cependant, comme on l'observe maintenant dans beaucoup de régions semi-rurales, des besoins dans le secteur des services (aide à personnes isolées), du social et sanitaire, du tourisme et des TPE (gestion, comptabilité, initiation à Internet) sont loin d'être couverts et peuvent être une source d'activités non négligeables. Il faut souligner également qu'Alençon est à proximité de trois régions, Pays de la Loire, Centre et, certes, un peu plus éloignée, Bretagne. Cette proximité a permis d'établir des échanges fructueux entre l'APP d'Alençon et les autres APP, en particulier pour le montage du dispositif de formation à distance.

Situation de l'APP d'Alençon et de ses satellites, antennes, P@T...

L'APP dispose d'un vaste espace de formation, composé :

- d'un centre de ressources central très important en surface et en ressources :

documents, référentiels de formation par domaine support papier, presse et information sur les métiers et équipé d'ordinateurs avec connexion internet, - de petites salles de formation et de bureaux d'entretien individuel, le tout sur un étage complet de l'organisme porteur, l'IRFA Normandie Maine. Cet organisme de formation, association loi 1901, créé en 1979, mène deux activités principales :

- l'une sur trois pôles d'intervention :

- insertion sociale et professionnelle pour tout public (réapprentissage du savoir être)
- orientation professionnelle (reconversion, adaptation des compétences)
- recherche emploi

- l'autre sur la formation générale individualisée.

Il est également un centre de bilan des compétences et un point relais conseil VAE.

La directrice, Madame Maryse Leguay, précise sa politique générale : "nous travaillons en amont de l'emploi et du qualifiant". L'offre se déploie sur quatre départements, l'Orne (Basse-Normandie), l'Eure et Loire (Centre), la Sarthe et la Mayenne (Pays de la Loire). L'autre point stratégique de l'APP se trouve en plein centre ville, dans un espace de la Halle au blé, le "Dôme", monument historique de la ville, avec, en projet, une future maison de l'emploi. Lieu culturel, il héberge aussi La Cité des Métiers. **La ville a souhaité, dans le but de redynamiser ce lieu, la présence d'une antenne APP et d'un P@T** et a mis à disposition une salle avec 16 ordinateurs.

Enfin, **l'antenne APP de Mortagne**, qui se situe à une quarantaine de km d'Alençon, est présente dans les locaux

de la Maison de la Formation, avec l'ISF et l'IRFA. Cette antenne dispose d'un centre de ressources de 30 ordinateurs et accueille aussi bien les stagiaires de l'IRFA que les apprenants de l'APP ou d'autres organismes dans le cadre du P@T, ne pouvant pas venir jusqu'à Alençon pour se former.

Comment ça marche ?

Le Centre de ressources : cœur de toutes les activités

Le coordonnateur, Christian Fernandez, explique :

"La mise à distance de la majeure partie des domaines dispensés dans le cadre de l'APP vers l'antenne de Mortagne, a entraîné un changement complet de l'organisation générale de l'APP qui nous a amené à tout concentrer autour du centre de ressources". En effet, l'APP d'Alençon, en association avec plusieurs organismes de formation ornaï, dans le cadre du groupement partenarial ADEFOR (Association pour le DEveloppement de l'e-FORMation), a bénéficié du soutien de la région et de l'état (programme POSYTIF) pour le développement de la FOAD en Basse Normandie.

Grâce à ce programme, des moyens humains : équipe de formateurs pluridisciplinaires, informaticien, soutien technique du dispositif, et des moyens matériels : une plateforme de téléformation (Sylfide) commune à tous les OF d'Adefor, des ordinateurs, ont permis la construction d'un dispositif de formation ouvert et à distance à l'APP.

En outre, depuis 2001, les équipes projet ont travaillé à la création et/ou l'adaptation de ressources et à l'ingénierie de mise à distance.

A ce jour, l'offre de formation à distance en comptabilité est diffusée après une phase de test et de réajus-

tement. D'autres domaines ont été testés, ou vont être testés, dans les prochains mois et sont également disponibles à distance : mathématiques pré requis niveau V et niveau V (diffusion prête), biologie (septembre), français (en cours). Une formation en comptabilité à distance est ainsi disponible pour l'antenne et le P@T de Mortagne, mais également pour l'antenne/ P@T du Dôme.

L'antenne de Mortagne est ouverte 2 jours et demi dans la semaine ; un animateur est présent en permanence. Chaque apprenant dispose d'une BAL et accède à sa formation sur la plate-forme Syllfide. Il a, soit la possibilité de téléphoner sur des plages bien définies, soit la possibilité d'envoyer des mails au formateur référent à l'APP d'Alençon pour demander de l'aide ou envoyer ses exercices. La messagerie sert aussi à l'apprenant pour prévenir de son absence ou demander une réorganisation de son planning. Un technicien en maintenance est disponible si nécessaire.

A l'antenne/P@T du Dôme, l'offre de formation, en plus de la comptabilité à distance qui se donne de la même façon qu'à Mortagne, est essentiellement de la bureautique et de l'initiation à internet. De manière générale, il existe une demande importante en comptabilité et informatique à l'APP et ses antennes, sur un bassin d'emploi composé de nombreuses PME (employé de bureau, femme d'artisan). Une animatrice P@T est présente et assure un relais.

Le constat, après un an de fonctionnement de ce module de comptabilité à distance, est positif. Il a permis de repérer des indicateurs déterminants pour élaborer et améliorer le dispositif général de formation.

Constat positif : le parcours moyen qui était de 120/130 heures a été ramené à 80/90 heures. Les résultats au concours du premier degré ont été de 100% de réussite, celui du 2^{ème} degré de 85%.

Indicateurs intéressants : les apprenants de quelque niveau qu'ils soient, sont tous très satisfaits de cette façon de se former (flexibilité, apprendre à son rythme, gain de temps de déplacement, et aussi, être en phase avec les nouvelles technologies, dont internet). Le coordon-

nateur a observé que les apprenants sont vite autonomes lorsque l'environnement et l'organisation sont adaptés à cette modalité de formation et que l'accompagnement est bien "dosé".

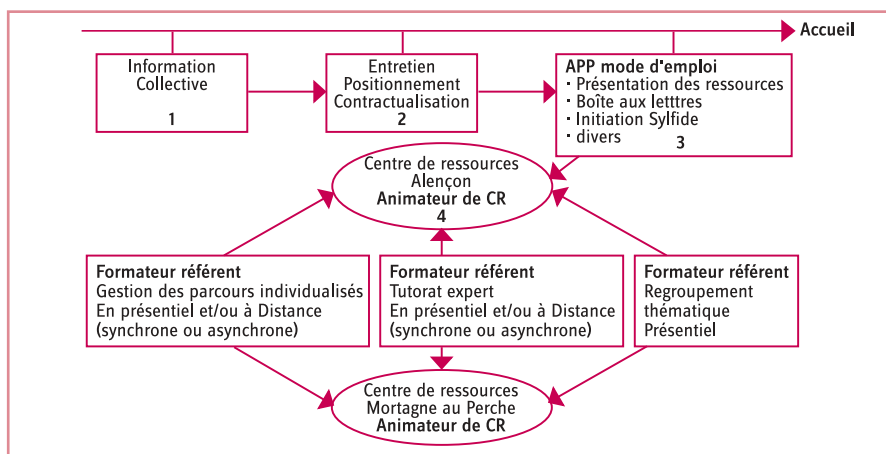
Enfin, la mise en place de cette formation à distance a amené une dynamique et relancé l'ensemble du dispositif.

Une nouvelle organisation : centre de formation en présentiel et à distance

L'objectif est de centraliser toutes les activités liées à un parcours en APP dans le centre de ressources, formations en présentiel et formations à distance accompagnées confondues. Le centre de ressources va être agrandi. Il sera composé de petites unités de travail, de postes informatiques avec accès internet pour tous et enrichi de ressources en ligne et hors ligne. Un cloisonnement d'une par-

nants de l'APP travaillent dans le centre de ressources (20 à 30) en présence d'un animateur. Le suivi du module de formation à distance en comptabilité des apprenants de l'antenne de Mortagne et de l'antenne/P@T du Dôme se fait de la même façon, avec, distance oblige, une assistance par mail, fax, téléphone. Il s'agit d'appliquer la même ingénierie de formation, dans un même lieu, que l'apprenant soit présent à l'APP ou distant dans les antennes et le P@T.

Le principal objectif est d'optimiser la formation donnée et de gagner en efficacité (en réduisant les temps d'attente, les temps formateurs, les durées en formation), et en qualité, en offrant un service personnalisé, bien adapté aux contraintes et besoins de l'apprenant. Ainsi, le coordonnateur a constaté que si tous les critères sont réunis pour développer l'autonomie d'un apprenant,



Organigramme de la Formation (de Mortagne et d'Alençon)

tie de la salle sera toujours possible pour des regroupements thématiques selon les besoins. Le premier entretien aura lieu dans des petits bureaux dédiés à cette tâche, le positionnement se fera avec le formateur référent en la matière au centre ressource, en renseignant des fiches sur la plate-forme Syllfide. L'auto-positionnement pourra également se faire par l'apprenant lui-même. Tous les apprenants doivent assister à une réunion d'information collective, ainsi qu'une première initiation au fonctionnement de la plate-forme (messagerie, envoi fichiers, etc). Tous auront une boîte aux lettres électronique personnelle. Le formateur établit le contrat, identifie le temps de formation, adapte le parcours tout au long de la formation. Les appre-

celui-ci se dispense assez vite de la présence du formateur, ce dernier devenant plus un facilitateur qu'un "donneur de leçons". C'est pourquoi des plages d'horaires bien définies seront établies pour débloquer des situations ou assurer la présence d'un référent, animateur ou formateur. C'est l'organisation bien comprise et travaillée dans tous ses détails qui détermine l'attitude de l'apprenant par rapport à sa formation.

Toute l'équipe est mobilisée pour mettre en place cette nouvelle organisation, consciente qu'en présence ou à distance, une formation réussie est une formation bien accompagnée.

Interview réalisée par Algora
Contact : Christian Fernandez, coordonnateur de l'APP - Tél : 02 33 28 03 30
app.alencon@app.tm.fr

Portrait chiffré de l'APP

En 2004, l'APP d'Argentan a accueilli 309 apprenants, de sexe féminin essentiellement, auxquels 16 420 heures de formation ont été délivrées. Les apprenants sont de niveau V à 45 % et pour 38 % de niveau IV. Ce sont très majoritairement (65 %) des demandeurs d'emploi mais un quart, et ce pourcentage est en progression, sont des salariés d'entreprise.

En 2004, la demande concerne à 38 %, l'informatique et internet (besoin de nombreux salariés en reconversion), 26% la comptabilité, 16% le français.

L'impact sur la sortie de la précarité est positif puisque, trois mois après leur sortie, 20 % des personnes ayant bénéficié d'une prestation personnalisée ne sont plus demandeurs d'emploi et plus de 16 % ont accédé à un emploi de droit commun.

63% des apprenants estime leurs objectifs entièrement atteints.

La DRTEFP finance à 47% l'APP, le conseil régional à 35,40%, 5,60% du financement concernent les salariés d'entreprises.

L'APP d'ARGENTAN évolue dans un territoire en phase de reconversion économique qui fait l'objet d'un soutien depuis plusieurs années de politiques publiques visant à accompagner le changement y compris par un investissement privilégié en matière de formation professionnelle.

Cet APP a mis en place progressivement une stratégie de développement lui permettant de trouver une place active et reconnue dans le paysage local et ce, au service de l'accompagnement d'un public d'apprenants qui s'élargit. Depuis deux ans, l'APP a pu faire face à l'augmentation de 43 % de son volume d'heures stagiaires en bénéficiant du soutien essentiel de l'Etat mais également de la Région Basse-Normandie.



Contexte général

La ville d'Argentan avec une population de 17 000 habitants, est une sous-préfecture encore enclavée dans le département rural de l'Orne (Autoroute A88 en construction), où le taux de chômage de 11,5 % est un des plus élevés de la Région. Depuis quelques années déjà

avec notamment la fermeture d'une usine Moulinex, le bassin connaît une fragilisation industrielle et économique qui s'est accélérée en 2003 avec la perte de 800 emplois dans deux entreprises, une fonderie et un fabricant de transpalettes. Ce bassin, principalement articulé autour d'activités industrielles de main d'œuvre, fait l'objet d'un **Contrat de Site** signé en janvier 2004 par l'Etat, les Collectivités locales et territoriales. Il vise sur son volet formation à l'amélioration des connaissances générales d'une population active vulnérable (46 % ne possèdent aucun diplôme) et ce, afin de faciliter les mutations économiques et technologiques.

De même, dans le cadre d'une politique de la ville dynamique (**Contrat de Ville**), Argentan mise également sur l'accès à la culture pour tous. Elle accompagne sur ce champ des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle et tisse avec les organismes de formation des liens privilégiés dans cette optique.

Les ingrédients d'un ancrage territorial en progression

L'APP d'Argentan, dont l'organisme porteur est le GRETA Sud-Normandie, est installé dans des locaux rénovés, clairs et attrayants au Lycée Polyvalent Gabriel. Il comprend outre l'accueil, un petit Centre de Ressources, une salle dédiée aux ateliers thématiques, une salle informatique dotée de 15 ordinateurs.

Depuis plusieurs années déjà, des ef-

forts ont été déployés pour promouvoir les savoir-faire spécifiques de l'accompagnement en APP. Ils se sont concrétisés par une participation régulière à la Cellule d'Appui RMI, par une présence dans les réunions liées à la politique de la ville et pendant deux ans, par l'animation d'un groupe de concertation regroupant dans le cadre de l'ELA (Equipe Locale d'Action) les organismes de formation du bassin, l'objectif recherché étant de contribuer au maillage de l'offre sur le territoire.

Autre point fort : la CFC du GRETA en charge de l'APP, consacre une grande partie de son activité à la mise en œuvre d'une démarche commerciale et de communication auprès des entreprises comme des particuliers. Les plaquettes de promotion qui ont été transformées et rendues attrayantes, sont intégrées dans les pochettes de présentation de l'offre de formation générale du GRETA.

Le rapprochement avec les entreprises du bassin a, entre autre chose, permis de collaborer avec les cellules de reclassement des deux entreprises citées ci-dessus et d'accompagner les salariés dans leur reconversion professionnelle en proposant une offre souple et de proximité. Lors du Comité d'Orientation et de Suivi de l'APP en mai dernier, ce sont quelques-uns de ces stagiaires issus des cellules de reclassement qui ont, par leurs témoignages, apporté un éclairage aux acteurs institutionnels présents sur la spécificité de la formation accompagnée. Ils ont insisté sur l'aide trouvée auprès des formateurs afin de concrétiser leur nouveau projet professionnel : nombre d'entre eux souhaitant notamment passer des concours ou effectuer des remises à niveau afin de passer des CAP et se mettre à leur compte en créant leur entreprise. L'équipe de formateurs, fidèles à l'APP depuis plusieurs années, représente un atout central dans la maîtrise de la formation individualisée qui s'acquiert aussi avec le temps. **Présence sur le terrain, communication, témoignages vivants, équipe stable et travaillant en réseau constituent des atouts qui contribuent aujourd'hui à donner une meilleure lisibilité de l'APP et de sa pédagogie sur le territoire.**

Un premier pas vers un élargissement des prestations et une diversification des sources de financements

Lors du premier Comité d'Orientation et de Suivi, où de nombreux partenaires se sont concertés, une demande émanant d'un groupe de travail a permis d'élargir la palette des formations proposées en construisant une réponse en matière de "Découverte culturelle" de la ville pour les plus défavorisés. Argentan en effet possède une infrastructure culturelle importante et une saison culturelle riche et souhaite en faciliter l'accès au plus grand nombre.

La ville s'est également proposée de financer les inscriptions à divers examens (Compétences en langues, TOEIC (Test of English for International Communication),...) pour les personnes les plus démunies, ceci afin de garantir l'égalité des chances. Ces initiatives, même modestes, contribuent à renforcer le rôle que peut jouer l'APP dans l'enrichissement des compétences des apprenants et dans l'aide à la concrétisation de leur projet d'insertion professionnelle.

L'APP, outils de développement local

Il y a deux ans, l'ANPE a émis le besoin de rapprocher l'APP d'Argentan de la petite ville de Vimoutiers et de ses 4500 habitants, ayant constaté que 20 % des demandeurs d'emploi du bassin y étaient résidents et que des problèmes dans le secteur de la métallurgie se profilaient pour l'année 2004. Un travail de partenariat au sein d'un Espace Accueil Emploi (Mission Locale, ANPE) a été conduit autour d'un public aux caractéristiques différentes de celui d'Argentan car, pour partie, plus précaire, plus isolé, et nécessitant un effort supplémentaire de mobilisation. Une antenne voit donc le jour au Collège de la ville. Centrée aujourd'hui sur l'informatique et la préparation aux concours, cette antenne rurale fait de modestes débuts et joue la proximité grâce à la FOAD, puisque quelques formations sont proposées à distance par l'intermédiaire de la plate-forme "e-greta".

La conclusion revient à la coordonnatrice qui insiste sur le fait que cet APP travaille avec tous les institutionnels chargés du développement des activités sur ce bassin d'emploi en cours de redyna-



misation. Ce travail en réseau avec les services de l'Etat est très porteur. Il permet de répondre à certaines exigences du nouveau cahier des charges : maillage du territoire, accès à d'autres sources de financement même si bien entendu des améliorations sont toujours à envisager ou certains axes à renforcer, telle que la formation ouverte et à distance sur la zone rurale de Vimoutiers par exemple.

Interview réalisée par Algora
Contact : Laure Dupont - Tél : 02.33.12.21.60
app.argentan@app.tm.fr

Concernant la région Basse-Normandie, voir également le bulletin n° 56 - déc. 2003-janv. 2004 «La FOAD à l'APP de Condé sur Noireau. (disponible sur le site www.app.tm.fr) «bulletin en ligne» - contact : app.conde@app.tm.fr

La rencontre régionale des APP de Champagne-Ardenne : un succès mérité

Organisée conjointement par le réseau des APP et des P@T de Champagne-Ardenne sur le thème commun de la "Formation continue et maillage du territoire : des accès et des réponses de proximité au service des partenaires locaux", cette journée a réuni une centaine de personnes d'horizons très divers le 3 juin dernier dans les locaux du CFA du Bâtiment de Reims.

La matinée consacrée aux APP a permis à l'ensemble des partenaires, prescripteurs, financeurs et acteurs d'entendre à la fois les responsables politiques et institutionnels s'exprimer sur le dispositif, mais également les représentants du réseau régional (coordonnateurs et formateurs d'APP).

Monsieur Jean Yves BERAUD, Directeur délégué de la DRTEFP, a rappelé que l'Etat, en Champagne-Ardenne, pilote et soutient financièrement les APP depuis leur début,

que c'est un instrument privilégié de remotivation et un tremplin vers l'emploi.

Il a également souligné "l'enjeu d'une démarche pédagogique personnalisée dans le contexte difficile de l'emploi et des qualifications dans la région". Le réseau APP est à part entière une réponse, car il se positionne à la fois comme un outil territorial, partenarial et comme un levier pour l'intégration.

Nadine KEBE, DGEFP, est ensuite intervenue sur la démarche qualité à venir réaffirmant qu'elle a été initiée pour donner encore plus de visibilité à nos partenaires et qu'au travers de cette exigence vis-à-vis du cahier des charges, c'est surtout, pour les APP, une reconnaissance forte de la qualité de leurs prestations.

Enfin, les représentants des APP ont fait la démonstration d'un dispositif de proximité, en évolution permanente au service des personnes et des territoires autour de 5 thématiques au cœur de leurs pratiques : la di-

versité des publics, l'offre de formation élargie, les démarches pédagogiques originales, l'évolution des pratiques des formateurs, l'investissement des partenaires locaux dans le COS.

Comme l'a rappelé Nadine KEBE, les APP, quoique très actifs sur les territoires, ne sont parfois connus que de quelques initiés. Aussi "aller à la rencontre des acteurs locaux, pour se faire connaître et reconnaître et proposer des pistes de collaboration en cohérence et en complémentarité avec les partenaires sur les territoires" a animé l'esprit de cette rencontre.

Les actes de cette rencontre sont disponibles, en ligne sur le site internet du réseau champardennais : www.irisapp.com, ou sous format papier auprès de l'animatrice régionale.

Laurence Dalla Libera - Animatrice régionale du réseau APP de Champagne-Ardenne ARIFOR - Tél : 03.26.21.98.08
mail : ldallalibera@arifor.fr

Le premier COS "Comité d'Orientation et de Suivi" de l'APP de Tours, s'est tenu le 22 juin 2005,

réunissant une douzaine de personnes, dont 3 représentants de la DRTEFP, la responsable APP de la DRTEFP, ceux du Conseil régional, CREPI, ID-FORSS, la mairie de Tours et Algora. La directrice de l'organisme porteur, l'AFPP, a rappelé la mission des membres du COS : valider le projet pédagogique et ajuster les préconisations issues des échanges avec les différents partenaires. Il a été procédé à la nomination de la présidente du COS, Mme Houdbine. Un des axes de développement de l'APP est d'intégrer progressivement la FOAD, en particulier dans les formations DIF. L'APP a collaboré à la création d'un catalogue "spécial DIF" pour faciliter sa mise en œuvre auprès des entreprises. Ce catalogue vient en appui à la démarche engagée par l'APP, en partenariat avec les OPCA, auprès des entreprises locales pour se faire connaître. D'autre part, un groupe de travail rassemblant l'AFPP, la DDTEFP l'ANPE, la Mission locale et le Conseil général est constitué pour étudier l'offre de formation possible des APP sur les contrats aidés ; des partenariats sont établis afin d'utiliser l'EPN (Espace Public Numérique) de la ville de La Riche et se former à l'utilisation de la plateforme Syfadis et à l'usage d'Internet. Les participants ont souligné le dynamisme et le travail de l'équipe de l'APP et se sont donnés rendez-vous pour le prochain COS le 9 novembre 2005.

Contact : Mme Houdbine, directrice de l'AFPP et Mme Kosiada, coordonnatrice de l'APP de Tours.
Tél : 02 47 76 40 13 - app.tours@app.tm.fr

En Rhône Alpes : Pour un nouveau départ

C'est ainsi que commence la lettre des APP de Rhône Alpes de mars 2005 avec l'annonce de la mise en place d'un nouveau plan d'accompagnement des APP confié au cabinet Kasumitei. Quatre grands chantiers accompagnés d'axes de travail sur les thèmes suivants vont être mis en œuvre : Territorialisation, Communication et marque APP, Développement de l'activité et Technologies de l'info, FOAD, travail à distance. La lettre souligne le contexte favorable pour les APP à se repositionner et affirmer plus fortement leur spécificité au service des territoires où ils sont implantés : les partenaires sociaux ont à mettre en œuvre le droit individuel à la formation (DIF), les conseils généraux travaillent sur le revenu minimum d'activité (RMA), le conseil régional engage la territorialisation des politiques emploi/formation et l'ensemble des services de l'Etat sont mobilisés pour la réussite du plan de cohésion socia-

le. Toutes ces transformations concernent les APP avec en perspective "faire du réseau des APP la référence en matière de formation personnalisée".

Dans la lettre de juin, deux exemples de relation des APP aux entreprises sont relatés : à Aubenas où l'APP a permis une appétence pour la formation et à Roanne centré sur le rapport entre l'environnement personnel du salarié et son adaptabilité au poste de travail. Un tableau sur les nouveaux contrats aidés, donnant les caractéristiques de ceux-ci et ce qui change par rapport à l'ancien dispositif est joint. La plupart des contrats prévoyant une formation, une incitation est faite aux APP de contacter les acteurs de l'insertion et aussi les conseils généraux pour voir quels moyens ils peuvent consacrer aux prestations APP.

Pour plus d'informations : Paul Gontard
paul.gontard@dr-rhona.travail.gouv.fr

En Poitou-Charentes

• Animation régionale.

Depuis juin 2005, la DRTEFP du Poitou-Charentes a donné une nouvelle impulsion à l'animation régionale APP, en s'appuyant sur le GIP qualité formation. Les premiers travaux portent sur le développement des centres de ressources en APP. L'animation de ces premiers travaux est confiée à Bénédicte Veilex, mise à disposition par Algora.

Contact : benedicte.veilex@app.tm.fr

• **Publication**, dans la collection Synthèse, d'une étude sur l'activité des APP en 2004. Entre 2001 et 2004, le nombre de personnes accueillies a augmenté de 22% contre 16% au niveau national. Le nombre de personnes ayant suivi une formation au-delà du premier accueil a progressé de 12 % (17% pour l'ensemble de la France). Le nombre d'heures stagiaires dispensées a progressé plus fortement en région (7%) qu'en moyenne nationale (2%).

L'étude complète se trouve sur le site de la DRTEFP
<http://www.poitoucharentes.travail.gouv.fr>

Rencontre inter-régionale des OPCA et du réseau des APP (Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées) "La professionnalisation des salariés" à la Réole en juin 2005

L'objectif de la rencontre était de permettre aux organismes paritaires collecteurs agréés, en lien direct avec les entreprises, de bien connaître l'offre de formation des APP. Les OPCA régionaux présents (AGEFAFORIA, OPCA-REG, AGEFOS-PME) ont assisté à la présenta-

tion d'une formation à la maîtrise des écrits professionnels proposés par deux APP et aux témoignages des apprenants ayant participé à cette formation. Le transfert de cette approche à d'autres branches professionnelles est à l'étude. Un débat animé a suivi entre les participants sur de nombreuses questions "à qui s'adresser pour toucher les entreprises", "comment communiquer quand on n'a pas de budget spécifique pour les entreprises", "quel partenariat les APP peuvent-ils construire avec les OPCA". Les OPCA ont incité les APP à mettre en avant leurs points forts "proximité, accompagnement personnalisé, ingénierie de formation", à faire connaître leur offre de formation.

Contact : animation.app.aquitaine@wanadoo.fr

Séminaire SCATE

Le 7 octobre 2005, s'est tenu le séminaire transnational (Bulgarie, Suède, Italie, France) du projet européen SCATE "Study-Circles, A Tool for Empowerment", à la CSI, organisé par la Cité des Métiers de Paris.

L'objectif du projet est de faire connaître différents systèmes ou outils qui trouvent leur place dans des pratiques de pédagogie individualisée (cercles d'études, Arbres de Connaissances, Time Banks) et de voir comment ils peuvent s'enrichir les uns des autres et comment du croisement des pratiques peuvent naître et/ou se développer des actions pédagogiques autogérées par les apprenants, d'autoformation et d'échanges de savoirs. Les partenaires y voient le moyen de développer la formation tout au long de la vie, dans un territoire, avec des moyens financiers réduits tout en recréant du lien social. Des APP sont intervenus pour témoigner de leurs expériences sur la formation individualisée et les Arbres de Connaissances.

Plus d'information sur www.scate.info
Contact : Bernadette Thomas - Tél : 01 40 05 72 05
bernadette.thomas@cite-sciences.fr

Bulletin des APP Mission nationale d'animation du réseau des APP

Algora 18-26, rue Goubet
75959 Paris cedex 19
Tél. : 01 48 03 90 00
Fax : 01 48 03 90 21

Contact : christiane.oger@app.tm.fr

Directeur de la publication : Jacques Bahry
Rédacteur en chef : Michel Tétart
Secrétariat de rédaction : Christiane Oger
Comité édit. : l'équipe d'Algora, M. Lemberg
Impression : Epigraph. Tél. : 01 48 41 45 94
ISSN : 0298 8 070

Complément à l'article de l'APP d'Alençon

Rôle et mission du Formateur Référent Stagiaire à l'APP (de Mortagne et d'Alençon)

Activités	Tâches	Situations de travail	Rôles & missions
ACCUEIL	Positionnement (correction et restitution) Elaboration PIF Contractualisation PIF Initialisation du parcours	A synchrone Synchrone En Entretien individuel	Référence et gestion parcours individualisés
FORMATION SUIVI	Suivi des progressions Médiation apprentissages Appui méthodo Evaluation des acquis	Synchrone suivi personnalisé En Entretien individuel	Tutorat expert
FORMATION**	Mise en place ateliers thème Animation	Synchrone regroupements	Tutorat expert
GESTION DES PARCOURS	Réajustement des PIF Evaluation/validation des compétences Régulation Bilan intermédiaire	A synchrone Synchrone En Entretien individuel	Référence et gestion parcours individualisés
EVALUATION DE LA FORMATION	Evaluation de la formation par le stagiaire Bilan des acquis Préconisations par rapport au projet initial	Synchrone En Entretien individuel	Référence et gestion parcours individualisés
LOGISITIQUE PEDAGOGIQUE APP	Mise au point/ajustement des outils de suivi (PIF, guides apprenants/profil, etc.) Mise au point/ajustement ressources auto formatives Maintenance ressources CR		Ingénierie et Veille pédagogique

** Activités assurées en priorité par les formateurs "référent (expert) stagiaires" ce qui peut permettre d'optimiser les temps de suivi individuels des parcours, MAIS, activités pouvant être assurées, si besoin, par des "formateurs thèmes".